

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la convocation : 20 mars 2025

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marylin FLAMAIN
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Yves RINCK

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Aurélie LOUPIAS

2025 - 03 - 21 / AFFAIRES FINANCIERES - DEMANDE DE SUBVENTION
Mission de Diagnostic et de Maitrise d'œuvre pour les travaux de déshumidification de l'Eglise Saint Vincent de Nyons

RAPPORTEUSE : Mme Monique BOTTINI

Suite à de gros problèmes d'humidité à l'Eglise St Vincent, une étude et un diagnostic ont été réalisés par le Cabinet Architecture Héritage. Plusieurs causes à ces désordres ont été identifiées et certaines solutions ont été proposées pour y remédier. Celles-ci ont fait l'objet d'une hiérarchisation et d'une priorisation selon leur importance.

Le montant de cette étude s'est élevé à 18 000 € HT pour la tranche ferme.

Il a été décidé de lancer les travaux désignés « urgents », à savoir des petits travaux de maçonnerie et d'évacuation des eaux de pluie, de révision de la toiture et des vitraux, ainsi que la mise en place tout autour de l'édifice du dispositif humi-stop basé sur le phénomène d'électro-osmose.

Pour les besoins de consultation et choix des entreprises, l'accompagnement et le suivi de ces travaux, la commune de Nyons a besoin de faire appel à un maître d'œuvre. Cette mission de Maitrise d'œuvre est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental de la Drôme, au titre des crédits d'études PVD.

Le montant estimatif de la mission de maitrise d'œuvre s'élève à 17 949 € HT.

Le Plan de Financement prévisionnel est le suivant (Hors taxes) :

DEPENSES		RECETTES	
Etude/diagnostic Eglise	18 000 €	Conseil Départemental de la Drôme - PVD	12 585.15 €
Maitrise d'œuvre	17 949 €	Ville de Nyons	23 363.85 €
TOTAL	35 949 €	TOTAL	35 949.00 €

.../...

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental de la Drôme pour les crédits d'études PVD, conformément au plan de financement ci-dessus.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE**

**POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** la demande de subvention auprès du Département de la Drôme pour les crédits d'études PVD, conformément au plan de financement ci-dessus.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Aurélie LOUPIAS
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS


